



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Recrutement par concours d'un adjoint technique de 1^{ère} classe du Ministère de l'intérieur :

Electricien

Le SGAP de Lille organise le recrutement d'un électricien pour le service des affaires immobilières du groupement de Gendarmerie départementale du Nord à Villeneuve d'Ascq (59).

Activités principales

Le service des affaires immobilières du Nord gère au même titre qu'une agence immobilière avec en plus le travail d'un syndic 70 casernes qui sont propriétés de bailleurs sociaux, de collectivités territoriales, de partenaires privés et de l'Etat. S'agissant de ce dernier, il revient à la gendarmerie d'assurer elle-même l'entretien de ces casernements qui nécessitent l'intervention de personnels qualifiés notamment en matière de plomberie, d'électricité et menus travaux d'entretien. Il convient d'ajouter les locaux de services et structures d'hébergement gardés à vue ainsi que l'ensemble du parc de logements hors caserne.

Calendrier

- Date de clôture des inscriptions (le cachet de la poste faisant foi) : le 27 février 2012
- Phase d'admissibilité (sélection sur dossiers) : entre le 12 et le 16 mars 2012
- Phase d'admission : à partir de fin mars 2012

Epreuves

Phase d'admissibilité : Examen par le jury du dossier de candidature présenté par le candidat. Ce dossier comporte, outre un diplôme de niveau V en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité ouverte au concours ou une qualification reconnue comme équivalente, un curriculum vitae auquel sera joint les justificatifs nécessaires (certificats de travail, contrats de travail, attestation d'employeur ou de formation...) la nature et la durée des formations suivies ainsi que les emplois éventuellement occupés.

Phase d'admission : (toute note inférieure à 6/20 sera éliminatoire)

- une épreuve pratique (vérification, au moyen de l'accomplissement en situation réelle de tâches se rapportant à la spécialité ouverte au concours, de la maîtrise des techniques, instruments et méthodes que l'exercice de la spécialité implique). La durée en situation est fixée par le jury en fonction de la spécialité (entre 1 heure et 4 heures) ;
- immédiatement suivie d'un entretien avec le jury portant notamment sur les méthodes mises en œuvre par le candidat ainsi que sur sa capacité d'adaptation aux différentes activités relevant de la spécialité dans laquelle il concourt (durée 20 minutes).

Conditions d'inscription

- être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité ouverte au concours ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être en possession d'un casier judiciaire dont les mentions portées sur le bulletin n°2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- être en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- être titulaire du permis B.

Inscription et renseignements

Les candidats pourront télécharger le dossier d'inscription sur le site www.nord.pref.gouv.fr ou à défaut retirer au SGAP de Lille - bureau du recrutement - cité administrative de Lille - rue de Tournai - 15^e étage ou se le faire transmettre sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée à 1,45 euro libellée à leurs nom et adresse.

Les dossiers de candidature complets seront adressés en retour, **uniquement par voie postale**, au SGAP de Lille - bureau du recrutement - BP 2012 - 59012 LILLE cedex.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**DOSSIER D'INSCRIPTION
AU CONCOURS SUR TITRES
D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'OUTRE-MER
session 2011**

**LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA NOTICE DU CONCOURS OU EXAMEN
GUIDERONT LE CANDIDAT SUR LA FAÇON DE REMPLIR SON DOSSIER**

Une fois rempli, ce dossier doit être **transmis**, avant la date limite de clôture des inscriptions (*le cachet de la poste faisant foi*), **au service du recrutement concerné** :

S.G.A.P.de Lille
Bureau du recrutement
BP 2012
59012 Lille cédex

Ne pas omettre de **dater et signer la déclaration sur l'honneur** après avoir écrit la mention "lu et approuvé".

NE DÉTACHER AUCUN DES DOCUMENTS DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

Il est précisé que les articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (publiée au Journal officiel du 7 janvier 1978), reconnaissent à toute personne qui figure dans un fichier le droit d'obtenir communication et rectification des informations qui la concernent.

INSTRUCTIONS

Avant de remplir l'imprimé d'inscription, **lire attentivement la notice d'information** du recrutement souhaité.

Écrire très lisiblement, en lettres MAJUSCULES.

Lorsqu'il existe des cases : cocher la ou les cases correspondantes, le cas échéant, mettre un chiffre par case.

A - ÉTAT-CIVIL

Cocher la case correspondant à la situation personnelle, puis inscrire les nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance.

B - ADRESSE

Indiquer l'adresse à laquelle toute correspondance (convocations, notification) doit parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le service du recrutement concerné.

C - DIPLOMES

Indiquer précisément le ou les diplômes de niveau V détenus couvrant le champ professionnel de la spécialité choisie et en joindre une copie.

La condition de diplôme peut être supprimée (cf. notice d'information du concours). Joindre tous documents justificatifs nécessaires.

D - SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL

Cocher la case correspondant à la situation personnelle.

E - AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS (POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES)

Si vous faites partie des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-2 du code du travail et mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.323-3 du code du travail (cf. notice du concours) indiquez, en cochant la ou les cases correspondantes, si vous souhaitez des aménagements particuliers.

PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR

- Le formulaire d'inscription dûment complété ;
- La photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- La photocopie du ou des diplôme(s) de niveau V en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité choisie ou le justificatif d'une qualification reconnue comme équivalente ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies ainsi que les emplois éventuellement occupés Joindre les justificatifs nécessaires (certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation...) ;
- La photocopie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les jeunes gens nés après le 31 décembre 1982, ou la photocopie d'une pièce officielle attestant de la situation militaire (carte du service national, certificat de position militaire) pour les autres candidats.
N.B. : les candidats nés en 1979 ne devront fournir que l'attestation de recensement.
- 2 enveloppes timbrées et libellées (petit format)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et m'engage à fournir à l'administration, dès qu'elle m'en fera la demande, les pièces destinées à compléter mon dossier de candidature.

Je reconnais :

- remplir toutes les conditions requises pour l'inscription au concours ou examen professionnel ;
- qu'en cas de succès au concours ou examen professionnel, je ne pourrai être nommé(e) que si je remplis toutes les conditions exigées statutairement ;
- que toute déclaration inexacte ou incomplète de ma part me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au concours ou examen professionnel.

À _____, le |_|_|_|_|_|2|0|1|2|_|

Date et signature précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé"